

Rebond de l'activité au second semestre 2009 et poursuite du déploiement d'Ambition Patrimoine en 2010

973 M€ de collecte : rebond de l'activité soutenu par l'immobilier

Supérieure de 3% à celle de 2008, la collecte de 2009 a atteint 973 M€. La reprise de l'activité, largement due au dynamisme de l'activité immobilière, a été progressive avec des évolutions contrastées entre les deux semestres : -8% au premier semestre et +15% au second.

Les réservations de lots immobiliers ont doublé entre 2008 et 2009, l'offre de qualité de lots éligibles à la fiscalité Scellier rencontrant un vif succès.

La collecte sur les produits financiers, valeurs mobilières et assurance vie, pour les particuliers et pour les entreprises, est inférieure à celle de 2008, malgré une embellie en fin d'année. Les supports d'investissement préférés des clients ont été les fonds Euros et les fonds lancés en 2009 : fonds d'obligations d'entreprises à échéance et fonds flexibles, bien adaptés à la conjoncture et aux attentes des investisseurs.

Les commissions de placement comptabilisées en 2009 atteignent 69,4 M€ : +10% par rapport à 2008.

6,8 Md€ d'actifs gérés : en hausse de 16%

Le montant des actifs gérés s'établit à 6,8 milliards d'euros au 31 décembre 2009, contre 5,9 milliards d'euros au 31 décembre 2008. Cette croissance est due à l'évolution favorable des marchés et à une collecte nette qui a presque doublé (104 M€ contre 56 M€ en 2008) grâce à une baisse sensible des rachats. Le taux de fidélisation des actifs, indicateur mesurant la part des actifs de début d'année encore présente en fin de l'année, est de 93,4%, en hausse de 1,4 point par rapport à celui de 2008.

Les commissions de gestion provenant des actifs (82,8 M€) sont en baisse de 10%. Ceci provient, pour l'essentiel, de la diminution des actifs gérés moyens entre 2008 et 2009 et dans une moindre mesure, d'une évolution de la structure des actifs, avec une augmentation de la part des actifs non risqués.

Les placements pour compte propre sont investis pour 75% en liquidités et placements monétaires et pour le solde en produits sensibles aux fluctuations des marchés. Le respect des règles comptables internationales concernant les moins-values latentes a conduit l'Union Financière de France à constituer au premier semestre des provisions pour dépréciation durable. Ceci explique le résultat financier négatif à -3,2 millions d'euros*, alors que la rentabilité économique du portefeuille de placements a été positive en 2009.

Un résultat net consolidé de 21,3 M€, un dividende de 1,30 €

Le produit net bancaire 2009 atteint 149,5 M€, il est en recul de 7% par rapport à celui de 2008.

Les charges d'exploitation sont restées maîtrisées. La croissance de 4% est due pour l'essentiel à celle des rémunérations du réseau commercial, liée à la reprise de l'activité.

Ces évolutions conduisent à un résultat d'exploitation de 32,4 millions d'euros, contre 48,3 M€ en 2008.

Le résultat net suit la même évolution ; il atteint 21,3 M€ contre 30,9 M€ en 2008.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 21 avril 2010, le versement d'un dividende de 1,30 € par action, représentant l'intégralité du résultat consolidé. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale et compte tenu du versement d'un acompte de 0,20 € le 5 novembre 2009, le solde du dividende s'élèvera à 1,10 € par action et sera versé le 28 avril 2010.

Perspectives 2010

Le rebond de l'activité, soutenu par l'immobilier et la croissance des actifs, a eu un impact modéré sur le résultat 2009, mais permet d'aborder le début de l'année 2010 sous de meilleurs auspices.

A elles seules, les commissions générées par les réservations immobilières de 2009 et non encore comptabilisées représentent un montant de 19,7 M€ contre 10,5 M€ l'an dernier.

2010 verra la poursuite du déploiement du plan stratégique « Ambition Patrimoine ».

De nombreuses actions ont été entreprises dans le cadre de ce projet de croissance interne, elles visent à renforcer la position de leader de l'UFF sur le segment de marché du conseil à la clientèle patrimoniale et à développer sa présence auprès des dirigeants d'entreprise. Le projet stratégique « Ambition Patrimoine » se déroule ainsi comme prévu.

Le projet « Ambition Patrimoine » s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe AVIVA en France, qui détient 74,3% du capital d'UFF. A travers l'ensemble de ses réseaux de distribution et partenariats, AVIVA occupe une position importante sur le marché de l'épargne patrimoniale et souhaite renforcer encore sa présence sur le segment de la clientèle patrimoniale et entrepreneuriale.

Dans ce cadre, UFF et AVIVA France ont décidé d'étudier dans les mois à venir les moyens d'élargir encore le contenu de leur partenariat industriel actuel. Ceci vise à renforcer le positionnement de l'UFF comme spécialiste

du conseil en gestion de patrimoine et de l'architecture ouverte au sein du groupe AVIVA en

France et à faire bénéficier UFF de nouveaux gains d'efficacité et de notoriété.

Ce projet sera bien entendu mené dans le plein respect de la

gouvernance d'UFF. Afin d'accompagner cette démarche,

le conseil d'administration d'UFF a créé en son sein, sur

proposition du Président Directeur Général d'AVIVA

France, un comité des conventions réglementées composé

d'administrateurs indépendants.

* dont provisions pour dépréciation durable : -2,8 M€
gains et pertes sur actifs nets sur actifs disponibles à la vente : -0,9 M€
intérêts et produits assimilés : +0,5 M€

	2008	2009	Evolution
Commissions nettes reçues (en M€)	155,0	152,2	-2%
Résultat d'exploitation (en M€)	48,3	32,4	-33%
Résultat net consolidé part du groupe (en M€)	30,9	21,3	-31%
Actifs gérés en fin de période (en Md€)	5,9	6,8	+16%

RESULTAT NET

21,3 M€

DIVIDENDE

1,30 €

PAR ACTION

NOMBRE DE CONSEILLERS

847

RELATIONS ACTIONNAIRES

01 40 69 64 64
comfi@unionfinancierefrance.fr

Code ISIN : FR0000034548

Union Financière
de France Banque

Union Financière
de France

BANQUE-CONSEIL EN CRÉATION DE PATRIMOINE